



PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS DU BTP – ACTUALITÉS DES FILIÈRES

Bulletin de Mars 2025 – N° 44 – Mission gestion des déchets du BTP / CER BTP

RNDTS et Trackdéchets : des fonctionnalités réunies pour une meilleure traçabilité des déchets

Depuis **février 2025**, une avancée importante dans la gestion des déchets : les fonctionnalités du RNDTS (Registre National des Déchets, Terres Excavées et Sédiments) ont été intégrées à **Trackdéchets**.

Le RNDTS, créé pour répondre aux exigences réglementaires et favoriser la transparence dans la gestion des déchets de terres excavées et sédiments, est un outil centralisé qui permet de tracer chaque étape du processus, de la production au traitement. Ses objectifs initiaux étaient de :

- Assurer une traçabilité complète des déchets pour garantir leur gestion conforme et sécurisée.
- Simplifier les démarches administratives des acteurs impliqués.
- Favoriser une meilleure compréhension des flux de déchets au niveau national.
- Répondre aux attentes environnementales tout en renforçant le contrôle des opérations.

Cette évolution vise à **simplifier et renforcer la traçabilité des déchets en offrant une plateforme unique, accessible à tous**. Désormais, grâce à cette fusion, les professionnels peuvent profiter de nombreux avantages :

- Une consultation centralisée des données sur les déchets : tout est regroupé au même endroit.
- Une meilleure visibilité et compréhension des étapes de collecte, transport, et traitement des déchets.
- Une interface intuitive, optimisée pour faciliter la navigation et la recherche d'informations.
- Un système sécurisé permettant de garantir la fiabilité des informations et le respect des réglementations en vigueur.

Cette intégration marque un tournant dans la transition vers une gestion plus responsable et transparente des déchets. Elle répond aux attentes des acteurs impliqués dans la chaîne des déchets, qu'ils soient producteurs, transporteurs ou gestionnaires, tout en contribuant à la préservation de l'environnement.

Trackdéchets + RNDTS = simplification et efficacité au service de l'écologie.



Avec le soutien
financier de :



Relance de l'AAP Réemploi Chantiers PMCB par Ecomaison et Ecominéro : Candidatez sans délai grâce à l'adaptation aux réalités locales

Ecomaison et Ecominéro vous rappellent le lancement de leur Appel à Projets (AAP) Réemploi Chantiers PMCB, couvrant l'ensemble du territoire français. Cet AAP vise à financer des initiatives de réemploi des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB), qu'ils soient inertes ou non inertes, issus de chantiers de déconstruction, rénovation, réhabilitation ou construction neuve. Une aide pouvant atteindre 50 000 € par projet est disponible.

Face au contexte cyclonique exceptionnel qui a récemment touché l'île de La Réunion, les délais initiaux pour candidater ne sont plus applicables. Il est désormais possible de déposer vos candidatures sans contrainte de date, offrant ainsi une opportunité unique de participer à cet effort de transition écologique et économique.

• Qui peut candidater ?

Cet AAP s'adresse à une large diversité d'acteurs, qu'ils soient publics ou privés, quel que soit leur statut juridique :

- Acteurs de l'économie sociale et solidaire : associations, coopératives (SCOP, SCIC), structures d'insertion par l'activité économique.
- Entreprises solidaires d'utilité sociale : détenteurs ou en cours d'obtention de l'agrément ESUS.
- Collectivités territoriales et leurs partenaires.
- Aménageurs publics ou privés, promoteurs.
- Bailleurs sociaux engagés dans des projets innovants.
- Entreprises commerciales, industrielles et du secteur du bâtiment.

• Comment déposer votre candidature ?

Pour soumettre votre projet, rendez-vous sur la plateforme dédiée d'Ecominéro :
<https://appel-a-projet.ecominero.fr/details?view=programme&cid=14>

Cet AAP représente une occasion exceptionnelle d'encourager le réemploi et d'inscrire vos initiatives dans une démarche de durabilité.

Ne manquez pas cette opportunité et participez activement à la transformation du secteur du bâtiment !

Retrouvez les autres appels à projet Réemploi en suivant ce lien :
<https://www.ecominero.fr/reemploi/aap-reemploi/>

